Informations sur le calendrier de collecte des bacs verts résidentiels, du recyclage et des ordures ménagères – 2024-2025

Table des matières

Informations sur le calendrier de collecte des bacs verts résidentiels, du recyclage et des	
ordures ménagères – 2024-2025	1
Informations importantes sur la collecte des bacs verts, du recyclage et des ordures	i
ménagères	2
Modifications du calendrier et collecte des ordures ménagères aux deux semaines	s 2
Qu'est-ce qu'un bac vert?	2
Le conteneur de cuisine et le bac vert	3
Comment utiliser le bac vert	4
Utiliser les bons sacs	4
Bonnes pratiques pour la collecte des bacs verts :	6
Gros meubles et objets encombrants	7
Bonnes pratiques pour la collecte des ordures ménagères :	8
Limite de 3 conteneurs	8
Ordures supplémentaires :	9
EnviroDépôts	9
Programme de recyclage en bordure de trottoir de London	10
Informations sur la collecte des résidus de jardinage	11
Informations sur la collecte des bacs verts, des ordures et du recyclage	12
Applis mobiles et rappels concernant le bac vert, la collecte des ordures et le recyclage	12
Suivez nos comptes sur les réseaux sociaux	

Informations importantes sur la collecte des bacs verts, du recyclage et des ordures ménagères

Modifications du calendrier et collecte des ordures ménagères aux deux semaines

À la lumière du nouveau programme des bacs verts de London, la fréquence des jours de collecte change à partir de la semaine du 15 janvier 2024.

Qu'est-ce qui change?

- Le bac vert et le recyclage sont collectés une semaine.
- Le bac vert, le recyclage et les ordures ménagères sont collectés la semaine suivante. Donc, les ordures ménagères sont collectées aux deux semaines.

En conséquence :

- Déposez vos bacs en bordure du trottoir au plus tard à 7 h du matin et au plus tôt à 18 h, la veille.
- Retirez les conteneurs vides ou les déchets qui ne sont pas ramassés de la bordure du trottoir avant la fin du jour de collecte.

Quelle est la fréquence de la collecte?

- Votre <u>bac vert et votre recyclage</u> sont collectés chaque semaine.
- Les ordures ménagères sont collectées toutes les deux semaines.
- Les <u>résidus de jardinage</u> sont collectés toutes les cinq semaines au printemps et en été, et toutes les deux ou trois semaines à l'automne.

Consultez votre calendrier de collecte pour connaître la date de collecte en cas de jour férié.

Recevez des rappels du jour de collecte pour ne jamais manquer une collecte. Utilisez l'outil de recherche des zones de la ville de London pour connaître votre zone et votre calendrier en ligne, ou utilisez l'application Recycle Coach pour recevoir des avis concernant les jours de collecte, à <u>london.ca/CollectionCalendar</u>.

Qu'est-ce qu'un bac vert?

Un bac vert ressemble à un bac bleu (de recyclage), mais est destiné aux déchets alimentaires et organiques de votre domicile.

Le bac vert est collecté en bordure de trottoir avec les ordures ménagères et matières recyclables. Les matières contenues dans votre bac vert sont acheminées vers une installation où elles sont transformées en produits organiques riches en nutriments pour les champs agricoles.

Les matières organiques, comme les restes alimentaires, les aliments avariés et le papier souillé peuvent représenter près de la moitié du poids de nos ordures ménagères. En utilisant votre bac vert et en triant vos déchets correctement, vous aidez notre municipalité à :

- Réduire les gaz à effet de serre, comme le méthane créé lorsque les matières organiques se décomposent dans les dépotoirs
- Transformer les déchets en une nouvelle ressource qui alimente les exploitations agricoles et les sols locaux
- Prolonger la durée de vie de notre dépotoir en empêchant les matières organiques d'y entrer
- Créer des emplois locaux et dynamiser l'économie locale.

Le bac vert est un programme important qui soutient le plan d'action d'urgence climatique de London et le plan stratégique de la ville de London.

Rendez-vous sur London.ca/GreenBin pour obtenir de plus amples renseignements.

Le conteneur de cuisine et le bac vert

Deux nouveaux conteneurs ont été livrés aux résidents à l'occasion du lancement du programme des bacs verts de London.

<u>Conteneur de cuisine</u>: Ce petit conteneur est conçu pour collecter les déchets organiques de votre cuisine avant que vous ne les jetiez dans le bac vert. Il s'agit d'un moyen rapide et pratique de recueillir les restes alimentaires pour éviter qu'ils ne soient mélangés avec les ordures ménagères et qu'ils ne provoquent des odeurs à l'intérieur du domicile.

Vous pouvez le poser sur ou sous le comptoir de votre cuisine. Lorsqu'il devient plein ou lorsque vous en avez besoin, videz son contenu dans votre bac vert.

Certains ménages qui pratiquent déjà le compostage connaissent peut-être l'idée d'un conteneur de cuisine, et certaines familles utilisent déjà des conteneurs ou des boîtes de conserve pour collecter les déchets alimentaires en vue de les composter dans leur jardin.

Ne placez pas votre conteneur de cuisine au bord du trottoir. Utilisez plutôt votre bac vert à cette fin.

<u>Bac vert</u>: Il s'agit d'un grand conteneur dans lequel vous pouvez déposer vos déchets organiques et que vous pouvez placer en bordure de trottoir une fois par semaine pour la collecte. Vous pouvez le ranger à l'extérieur ou dans votre garage, là où se trouvent vos bacs bleus et/ou vos poubelles. Conçu pour résister aux intempéries hivernales, le bac vert est doté d'un loquet à l'épreuve des animaux.

Les bacs verts sont un nouveau concept à London. Le programme débutera la semaine du 15 janvier 2024. Veuillez ne pas déposer votre bac vert en bordure de trottoir pour la collecte avant que le programme débute.

Comment utiliser le bac vert

1. Utiliser dans la cuisine

Utilisez votre conteneur de cuisine pour vous débarrasser des déchets alimentaires et des restes de table dans votre cuisine avant de les transférer à votre bac vert. Si vous voulez maintenir la propreté de votre conteneur propre, utilisez des sacs compostables ou des circulaires en papier pour le tapisser.

2. Préparer le bac vert

Lorsque votre conteneur de cuisine est plein, videz-le dans votre bac vert tous les deux ou trois jours. N'oubliez pas d'utiliser le loquet du bac vert pour garder celui-ci bien fermé.

3. Poser le bac vert en bordure de trottoir

Suivez votre calendrier de collecte pour poser votre bac vert en bordure de trottoir, le jour désigné. Une fois que le contenu du bac a été ramassé, récupérez-le.

Pour assurer la collecte et la sécurité des vidangeurs, placez votre bac vert sur une surface plane, à moins d'un mètre de la bordure du trottoir. Ne le posez pas derrière des bancs de neige ou sur ceux-ci.

Astuce: Lavez vos conteneurs lorsqu'ils deviennent sales pour éviter les émanations odorantes. Vous pouvez laver le conteneur de cuisine dans l'évier ou le lave-vaisselle. Utilisez un tuyau d'arrosage pour nettoyer le bac vert.

Utiliser les bons sacs

Vous pouvez insérer des sacs compostables dans le bac vert et le conteneur de cuisine. Il n'est pas obligatoire d'utiliser de tels sacs, mais ceux-ci peuvent vous aider à contenir les liquides et les odeurs. Le papier, comme le papier de journal, peut également servir à tapisser vos conteneurs.

Lorsque vous achetez des sacs compostables, choisissez un qui porte la mention « COMPOSTABLE BPI » ou « COMPOSTABLE www.compostable.info » sur la boîte et les sacs.

Pas de plastique dans le bac vert – les sacs en plastique ne sont pas acceptables dans le bac vert ou le conteneur de cuisine. Gardez tous les plastiques hors du bac vert.

Ce qu'il faut déposer dans le bac vert

Vous pouvez déposer dans le bac vert les déchets alimentaires provenant de la préparation des repas, les restes des assiettes, les produits en papier souillés et les restes de nourriture après le nettoyage du réfrigérateur. Retirez les aliments de leur

emballage avant de les jeter dans le bac. Ne déposez pas des contenants, des sacs ou des emballages en plastique ou en papier ciré.

Voici quelques exemples d'articles pouvant être déposés dans le bac vert :

1. Déchets alimentaires :

- Produits de boulangerie et friandises
- Pain, céréales, pâtes, nouilles, riz, haricots et graines
- Filtres à café, mouture de café et sachets de thé en papier
- Produits laitiers, y compris le lait, le yogourt, le beurre et le fromage
- Poudres aromatisantes, herbes et épices
- Œufs et coquilles d'œufs
- Graisses, huiles de cuisson et graisses alimentaires (liquides ou solides), y compris les gobelets biodégradables de la ville de London
- Fruits et légumes (cuits ou crus), y compris les pelures, les restes et les noyaux
- Viande, volaille, fruits de mer, abats et os
- Noix et graines
- Sauces pour salade, mayonnaise, sauces chaudes et sauces froides

2. Produits en papier en contact avec des aliments :

- Cartons à œufs
- Serviettes de table, essuie-tout et mouchoirs en papier (exempts de contaminants, comme les produits d'entretien ménager)
- Assiettes, gobelets et caissettes à muffins en papier (non cirés et non plastifiés)
- Boîtes à pizza et cartons souillés
- Emballages alimentaires en papier souillés non doublés en plastique (comme les sacs de farine)

Ne déposez pas d'emballages en plastique compostables dans le bac vert (comme les capsules de café et les contenants à emporter). Les sacs en plastique compostables sont autorisés.

- 3. Autres articles pouvant être déposés dans le bac vert :
 - Plantes d'intérieur (y compris la terre) et fleurs coupées
 - Papier journal et sacs en papier (pour emballer les aliments et tapisser le bac vert ou le conteneur de cuisine)
 - Aliments pour animaux de compagnie
 - Citrouilles
 - Bâtonnets en bois, baguettes et cure-dents
 - Cendres froides de cheminée, charpie de sécheuse et balayures de plancher (ne les mettez pas en vrac dans le bac vert). Plutôt, ajoutez-les à d'autres matériaux compostables ou placez-les dans un sac en papier ou un sac compostable.

Exemples d'articles non acceptés dans le bac vert :

- Gomme à mâcher
- Cigarettes
- Vêtements et textiles
- Couches, produits d'incontinence et lingettes
- Élastiques
- Autocollants sur les produits alimentaires
- Verre
- Bois peint ou traité
- Déchets d'animaux et litière pour chat
- Ustensiles en plastique
- Sacs et emballages en plastique
- Articles en mousse de polystyrène
- Résidus de jardin

Le poids maximum autorisé pour les bacs verts est de 20 kg (44 lb). Des bacs verts supplémentaires peuvent être achetés auprès des détaillants.

Bonnes pratiques pour la collecte des bacs verts :

À faire :

- Réduisez les déchets alimentaires qui doivent être jetés dans le bac vert en planifiant vos repas et en consommant les restes dans le réfrigérateur avant qu'ils ne s'avarient.
- Gardez le conteneur de cuisine dans votre cuisine pour pouvoir y déposer rapidement et facilement les déchets alimentaires.
- Lorsque le conteneur de cuisine devient plein, videz-le dans le bac vert.
- Lavez le bac vert et le conteneur de cuisine pour qu'ils restent propres.
- Continuez à composter chez vous. Si vous compostez déjà, ne cessez pas de le faire même si vous avez un bac vert. Le bac vert accepte certains articles (comme la viande et les produits laitiers) que vous ne mettriez pas dans le composteur de votre jardin.
- En cas de doute, renseignez-vous. Accédez à <u>london.ca/WhatGoesWhere</u> pour savoir quels articles peuvent être compostés, recyclés ou éliminés en toute sécurité.

À éviter :

- Ne déposez pas d'emballages alimentaires, de pellicules ou de sacs en plastique dans le bac vert.
- Ne déposez pas les déchets alimentaires dans votre poubelle alors qu'ils devraient être mis dans le bac vert. De cette façon, les déchets seront collectés plus rapidement et vous éviterez les odeurs.
- Ne laissez pas le bac vert ouvert après que des matériaux y ont été déposés.
 Gardez-le fermé pour empêcher les animaux d'y pénétrer.
- Ne placez pas le bac vert sur un banc de neige. Gardez le bac vert, le bac bleu et les poubelles sur une surface plane lorsque vous les placez en bordure du trottoir.
- Ne placez pas votre bac vert en bordure de trottoir s'il pèse plus de 20 kg (44 lb).

 Ne placez pas les articles suivants en vrac dans le bac vert : cendres froides de cheminée, charpie de sécheuse et balayures de plancher. Ajoutez-les à d'autres matières organiques ou emballez-les dans d'autres matières compostables avant de les déposer dans le bac vert.

Gros meubles et objets encombrants

De nouvelles règles s'appliquent à la collecte en bordure de trottoir des gros meubles et des déchets encombrants, comme les matelas et les canapés.

À partir du 1^{er} octobre 2023, les résidents devront informer la ville de London à l'avance de leurs déchets encombrants à <u>service.london.ca</u>.

Veuillez nous informer au moins cinq jours avant la date prévue de votre prochaine collecte d'ordures quand vous devez déposer des articles volumineux, comme des meubles, en bordure de trottoir. Il y aura une limite de quatre articles par collecte pour les objets encombrants.

Pour en savoir plus sur les gros déchets encombrants, consultez london.ca/WhatGoesWhere.

Les gros déchets encombrants peuvent également être apportés au dépotoir W12A, situé au 3502, promenade Manning, pour y être éliminés. Certains frais peuvent vous être imputés.

De nouvelles règles s'appliquent à la collecte des gros objets dans les poubelles.

À partir du 1^{er} octobre 2023, les ménages devront faire une réservation pour que les gros objets soient collectés le jour de la collecte.

Les demandes de réservation doivent être faites au moins cinq jours ouvrables à l'avance, en ligne sur <u>service.london.ca</u> ou par téléphone au 519 661-2489. La collecte aura lieu le jour de collecte des ordures suivant.

Les objets de taille moyenne ne nécessitent pas de réservation.

- L'objet doit être jusqu'à 1 mètre en largeur et 1,5 mètre en hauteur.
- Il faut généralement une personne pour déposer l'objet en toute sécurité en bordure de trottoir.
- Il y a une limite de 2 mètres cubes par collecte (p. ex., 2 chaises de cuisine ou 1 étagère moyenne).

Gros articles - réservation obligatoire 5 jours ouvrables à l'avance

- L'objet doit être de plus de 1 mètre en largeur et de 1,5 mètre en hauteur.
- Il faut généralement deux personnes ou plus pour déposer l'objet en toute sécurité en bordure de trottoir.
- Il y a une limite de 4 articles par collecte.

Bonnes pratiques pour la collecte des ordures ménagères :

À faire :

- Utilisez des sacs à ordures standard ou des boîtes en métal ou en plastique (minimum de 30 L, maximum de 125 L). Le poids maximum des sacs ou des boîtes est de 20 kg (44 lb).
 - Les sacs doivent avoir des dimensions supérieures à 65×90 cm et seuls les objets pouvant entrer dans un sac à ordures ou une poubelle doivent y être déposés.
- Les objets volumineux, comme les meubles ou les matelas, doivent faire l'objet d'une demande de réservation; limite de 4 articles. Les objets de taille moyenne, d'une largeur maximale de 1 mètre et d'une hauteur maximale de 1,5 mètre, peuvent être déposés pour la collecte sans réservation; limite de 2 mètres cubes.
- Déposez les déchets sur le trottoir au plus tard à 7 h, mais pas avant 18 h la veille.
 Retirez les boîtes de conserve vidées et les déchets qui n'ont pas été collectés du trottoir avant la fin de la journée de collecte.
- Les déjections de chien et les litières de chat doivent être placées dans un double sac, sans liquide, et à l'intérieur d'un sac plus grand.
- Avez-vous des ordures supplémentaires? Apportez-les à un EnviroDépôt ou utilisez les étiquettes de déchets pour la collecte en bordure de trottoir au-delà de la limite de trois conteneurs (2 \$ par conteneur).

À éviter :

- Ne déposez pas de petits articles et n'utilisez pas de sacs trop petits (comme ceux utilisés pour l'épicerie ou la cuisine).
- Les articles suivants ne seront pas collectés :
 - Appareils électroménagers et électroniques
 - Siège de toilette fissuré ou brisé (consultez la page 33)
 - Ampoules et tubes fluorescents
 - Matériaux de rénovation
 - o Ferraille (vélos, meubles en métal, etc.)
 - o Pneus
- Ne mettez pas les objets suivants en vrac dans la poubelle : sciure de bois, cendres de cigarettes, poussière d'aspirateur ou objets liés à la COVID-19, comme les mouchoirs en papier, les serviettes de table, les serviettes à main, les gants et les masques. Emballez ces objets et placez-les dans un grand sac ou un conteneur.
- Ne mettez pas de verre cassé ou d'objets pointus dans les ordures ménagères.
 Placez-les dans une boîte en carton scellée et apposez clairement la mention
 « Caution Sharp » (Attention objets pointus) à l'intention des vidangeurs.
- Ne jetez pas d'aiguilles à la poubelle. Placez-les dans un contenant rigide et communiquez avec votre pharmacie locale ou visitez <u>healthsteward.ca</u> ou london.ca/needles pour connaître les options d'élimination sécuritaires.

Limite de 3 conteneurs

Il y a un maximum de 3 contenants par collecte.

- 1 conteneur = 1 boîte ou sac
- Poids maximal du conteneur = 20 kg (44 lb)
- Taille maximale du conteneur : boîtes de 125 L ou sacs de 80 cm x 125 cm.
- Les vidangeurs ne mettront pas la main à l'intérieur des boîtes pour en retirer les sacs ou les déchets en vrac.
- Les déchets ne doivent pas dépasser le rebord de la boîte ni être placés pardessus la boîte.
- La limite de 3 conteneurs s'applique à chaque logement résidentiel enregistré, c'est-à-dire un duplex = 6 conteneurs
- Les conteneurs dépassant la limite, qui sont déposés en bordure de trottoir sans étiquette, ne seront pas collectés.

<u>Ordures supplémentaires</u> :

- Les ordures supplémentaires sont acceptées à EnviroDépôts moyennant des frais.
- Utilisez les étiquettes pour les conteneurs dépassant la limite de 3 conteneurs (2 \$ par étiquette). Procurez-vous les étiquettes aux EnviroDépôts ou consultez london.ca/garbage pour d'autres points d'achat.
- Il y a quatre collectes par an au cours desquelles la limite de 3 conteneurs n'est pas imposée. Consultez votre calendrier pour connaître les dates en mars, fin avril/début mai, début septembre et après Noël.

Lieux de dépôt EnviroDépôt :

- EnviroDépôt de la rue Oxford : 1450, rue Oxford Ouest
- EnviroDépôt du chemin Clarke : 28, chemin Clarke
- Dépôt Try Recycling Nord : 21462, chemin Clarke
- Dépotoir de déchets ménagers spéciaux et d'enfouissement W12A : 3502, chemin Manning

Pour obtenir la liste complète des matériaux acceptés et les heures d'ouverture des dépotoirs, rendez-vous sur <u>london.ca/envirodepots</u>.

EnviroDépôts

Horaire d'été :

du lundi au vendredi : de 10 h à 19 h

samedi : de 8 h à 17 hdimanche : de 11 h à 17 h

Horaire d'hiver :

 du 2 décembre 2024 au 10 mars 2025 : mercredi de 12 h à 17 h et samedi de 8 h à 17 h

Dates supplémentaires pour l'hiver :

• 27 décembre, 2 janvier et 12 janvier

Pour obtenir la liste complète des matériaux acceptés et les heures d'ouverture des

Programme de recyclage en bordure de trottoir de London

Utilisez des bacs bleus distincts pour séparer les matériaux, comme indiqué cidessous. Les bacs bleus doivent être triés correctement pour la collecte. Il n'y a pas de limite au nombre de bacs bleus.

Voici des exemples d'articles et de matériaux de recyclage acceptés :

- 1. Papier:
 - Papier ménager
 - Journaux et circulaires
 - Cartons d'œufs et boîtes en papier (aplatir et enlever les doublures)
 - Revues, catalogues et livres (retirer les couvertures rigides)
 - Boîtes en carton (décomposer, aplatir et attacher en paquets jusqu'à 75 cm sur 75 cm sur 20 cm. Les boîtes surdimensionnées et les grandes quantités doivent être déposées dans un EnviroDépôt)

2. Récipients :

- Bouteilles et bocaux en verre (retirez-en les aliments et rincez-les)
- Cartons (exemples : lait, jus, soupe)
- Boîtes en carton (exemples : boîtes de jus congelées)
- Bacs à crème glacée
- Récipients en plastique (exemples : gobelets, bouteilles, cruches, bacs, pots, plateaux et coquilles)
- Plastiques rigides (exemples : emballages de jouets difficiles à ouvrir, piles)
- Boîtes de conserve en acier (rincez-les et placez les couvercles à l'intérieur)
- Pots de peinture métalliques vides (enlevez les couvercles)
- Bombes aérosol vides
- Papier aluminium et contenants en aluminium

À faire :

- Videz ou rincez tous les récipients
- Respectez le poids maximum de 18 kg (40 lb)
- Triez bien les articles
- Utilisez 2 bacs bleus ou plus
- Utilisez des bacs bleus de 45 à 95 litres

À éviter :

- Ne mélangez pas le papier et les récipients dans la même boîte bleue.
- N'utilisez pas des boîtes en carton, de paniers à linge ou de caisses de lait à la place des boîtes bleues.
- Ne dépassez pas la limite de 18 kilogrammes (40 livres) de matériaux placés dans votre bac bleu.

Exemples d'articles/de matériaux qui ne sont pas acceptés dans votre bac bleu :

- 1. Papier:
 - Papier déchiqueté hors sac
 - Papier et boîtes cirés ou en aluminium
 - Papier de bricolage
 - Emballage-cadeau
 - Photos
 - Bois

2. Verre

- Verre brisé
- Verres à boire
- Vaisselle
- Articles en céramique
- Ampoules
- Miroirs
- Vitres

3. Plastique

- Emballages, films, conditionnements, sacs, sachets
- Styromousse
- Couverts
- Emballage en mousse
- Cintres
- Jouets
- Capsules de café

4. Métal

- Cintres
- Marmites, casseroles et poêles
- Bonbonnes de propane
- Appareils
- Piles

5. Autre

 Contenants de produits dangereux et spéciaux, tous les déchets médicaux, caissons en bois.

Informations sur la collecte des résidus de jardinage

Déposez les résidus de jardinage en bordure de trottoir au plus tard à 7 h le premier jour (lundi) de votre semaine de collecte, mais par plus tôt que 18 h la veille. <u>Les vidangeurs ne passent dans la rue qu'une fois au cours de la semaine de collecte</u>.

Nous acceptons ce qui suit :

Déchets végétaux

- Broussailles
- Feuilles
- Citrouilles
- Sapins de Noël

Les broussailles doivent avoir un diamètre inférieur à 10 centimètres et une longueur de 1 mètre. Attachez-les en bottes à l'aide d'une ficelle.

Le poids maximum par conteneur ou botte est de 20 kilogrammes (44 livres). Taille des contenants : minimum de 30 litres ; maximum de 125 litres.

Nous N'ACCEPTONS pas ce qui suit :

- Terre
- Pots de fleurs/plateaux
- Rognures d'herbe
- Déchets de cuisine
- Grosses branches
- Bois peint ou traité
- Déjections d'animaux
- Traverses de chemins de fer
- Roches
- Gazon en plaques
- Souches d'arbres

<u>Informations sur la collecte des bacs verts, des ordures et du recyclage london.ca/wastemanagement</u>

Pour nous joindre:

- Composez le 519 661-4570
- Envoyez un courriel à <u>service@london.ca</u>
- Rendez-vous sur le site service.london.ca

Applis mobiles et rappels concernant le bac vert, la collecte des ordures et le recyclage.

Appli Recycle Coach – téléchargement gratuit depuis l'App Store

Appli Recycle Coach – version en ligne – london.ca/whatgoeswhere

Suivez nos comptes sur les réseaux sociaux

Facebook/LondonCanada

Twitter/CityofLdnOnt

Instagram/CityofLondonOnt